

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20211216-171-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2021

N° 171/21

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 8 décembre 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 23 décembre

Objet de la délibération :

Déchets : Actualisation de la grille tarifaire 2022 et suivants

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	67
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	11
- Votants	78

Résultat du vote	
- Pour :	78
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le seize décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Joël BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Gérard COULET à Vanessa DORDOR, Christophe FAIVRE-PIERRET à Maxime GROSHENRY, Christophe JOUVIN à Sébastien LAITHIER, Véronique KELLER à Gérard PESEUX, Patricia LABERTERIE à Isabelle GUILLAME, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Alain MONNNIER à Gérard VERMOT-DESROCHES
- Procuration**
- Suppléé(e)s** Jean-Marie DALOZ par M. Mathieu LINIGER, Thierry MAIRE DU POSET par Agnès MATHEZ-ROUMEAS
- Excusé(e)** Claude CHATELAIN, Olivier DARD, Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Danièle FIETIER, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER
- Absent(e)s** Gilles ARNOULD, Henri BARBET, Laurence BREUILLOT, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Françoise LEBLANC-VICHARD, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Boris PIERRET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la nécessité d'intégrer les tarifs de mise à disposition du broyeur de déchets verts aux communes, de prendre en compte l'augmentation de la TGAP dans l'incinération des déchets pour la benne mise à disposition auprès de la ville d'Ornans et de manière générale rendre plus lisible la grille des tarifs,

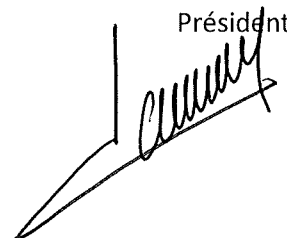
Vu l'avis favorable de la commission déchets réunie le 7 octobre 2021,

Le conseil communautaire valide à l'unanimité l'actualisation des grilles tarifaires jointes à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, le 16.12.2021

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER

Président



**REDEVANCE INCITATIVE CC LOUE LISON A PARTIR DU
01/01/2022**

GRILLE DE TARIFICATION annuelle pour les particuliers

Foyers dotés en bacs roulants ou en clé

Volume du bac (l)		Part fixe annuelle (incluant 12 levées ou 36 dépôts d'ordures ménagères)	Part variable (prix unitaire d'une levée ou d'un dépôt d'ordures ménagères)	dont part des recyclables
Bac (levée)	80	108,50 €	3,10 €	10,00€ pour un bac de 120l ou 240l
	120	169,00 €	4,60 €	
	140	179,00 €	5,40 €	
	240	306,50 €	9,30 €	
Clé d'apport volontaire (dépôt)	90	107,00 €	1,10 €	10,00 €

Volume du bac (l)		Part fixe annuelle	Sur demande dûment justifiée et après validation de la CCLL
Bac des recyclables	360	15,00 €	

Foyers dotés en sacs prépayés

Part fixe annuelle incluant la dotation de base (2 rouleaux de 25 sacs OM Rouge 30L par an)		Dont sacs pour les emballages recyclables (2 rouleaux de 25 sacs jaune 50L par an)
101,00 €		10,00 €
Rouleau supplémentaire ordures ménagères	28,80 €	

GRILLE DE TARIFICATION annuelle pour les bâtiments collectifs

Volume du bac (l)		Part fixe annuelle (incluant 12 levées ou 36 dépôts d'ordures ménagères)	Part variable (prix unitaire d'une levée ou d'un dépôt d'ordures ménagères)	dont bac jaune
Bac (levée)	120			10,00 €
	240	624,50 €	9,30 €	10,00 €
	360	928,50 €	14 €	15,00 €
	660*	1 688,50 €	25,70 €	27,50 €
	770	1 967,50 €	30 €	32,08 €
	1000*	2 549,50 €	39 €	41,67 €

GRILLE DE TARIFICATION annuelle pour les administrations, professionnels et associations

Volume du bac (l)		Part fixe annuelle (incluant 12 levées ou 36 dépôts d'ordures ménagères)	Part variable (prix unitaire d'une levée ou d'un dépôt d'ordures ménagères)	dont bac jaune
Bac (levée)	80	86,50 €	3,10 €	
	120	129,50 €	4,60 €	10,00 €
	140	151 €	5,40 €	
	240	258 €	9,30 €	10,00 €
	360	384,50 €	14 €	15,00 €
	660*	700,50 €	25,70 €	27,50 €
	770	816,50 €	30 €	32,08 €
	1000*	1 058,50 €	39 €	41,67 €
Clé d'apport volontaire (dépôt)	90	107,00 €	1,10 €	10,00 €

*Volume dans la limite des stocks disponibles

GRILLE DES TARIFS SPECIAUX à partir du 01/01/2022

Mise à disposition de moyens de collecte pour les Evènementiels		
Type de bac	Forfait par bac (collecte et le traitement)	Forfait par évènementiel (livraison et le nettoyage)
BAC 2 ROUES	BAC OM 80L	3,60 €
	BAC OM 140L	6,00 €
	BAC OM 240L	10,20 €
	BAC OM 360L	15,60 €
	BAC RECYCLABLES 240L	gratuit si bien trié (sinon prix du bac OM 240L)
BAC RECYCLABLES 360L	gratuit si bien trié (sinon prix du bac OM 360L)	
BAC 4 ROUES	BAC OM 770L	33,60 €
	BAC RECYCLABLES 660L	gratuit si bien trié (sinon prix du bac OM 660L)
Type de benne	Forfait pour la collecte et le traitement	Forfait journalier de location de la benne
Benne 30M3 mixte OM / RECYCLABLES	240 €	100 €

Sacs Prépayés (forfait pour surplus de déchets)	
Type de sacs	Prix de vente unitaire d'un rouleau de sac prepayés
1 rouleau de 25 sacs rouge OMR de 30L	28,80 €
1 rouleau de 20 sacs rouge OMR de 100L	75,60 €
1 rouleau de 25 sacs jaunes RECYCLABLES de 50L	GRATUIT
1 rouleau de 20 sacs jaunes RECYCLABLES de 100L	GRATUIT

Mise à disposition et maintenance des moyens de collecte	
Changement de volume de bac ou d'équipement de collecte	Frais d'échange pour un bac gris OMR ou bac Jaune DMR
Nouvel occupant avec composition de foyer différente	GRATUIT
Changement de composition de foyer (naissance, décès, départ du foyer...)	GRATUIT sur présentation de justificatif
Frais pour délivrance d'un nouveau moyen de collecte (suite à perte, vol ou casse non due à une usure normale ou en cas de non restitution lors d'un départ de la CCLL)	Prix unitaire
Clé électronique	20 € (retrait obligatoire de la nouvelle clé à la CCLL pôle Ornans)
Bac 2 roues	40 €
Bac 4 roues	200 €
Serrure gravitaire (fourniture et installation)	Prix unitaire
Tous type de bac (2 ou 4 roues)	40 €
Composteurs, aérateurs et bioseau	Prix de vente unitaire
1 composteur bois 600L (bioseau fourni)	60 € (prix SYBERT)
1 aérateur de compost	15 € (prix SYBERT)
1 bioseau	2 € (prix SYBERT)
Broyeur à végétaux (communes)	Tarif Unitaire
Part fixe	50 €
Part horaire	30 €

Tarif spécifique aux Campings, Parcs d'attraction et activités de loisirs saisonnières		Tarif unitaire
Forfait annuel par site		60,00 €
Prix unitaire d'une levée	BAC GRIS OM 240 LITRES	12,20 €
	BAC Gris OM 360 LITRES	18,70 €
	BAC Gris OM 660 LITRES*	34,50 €
	BAC Gris OM 770 LITRES	40,30 €
	BAC Gris OM 1000 LITRES*	51,80 €

*Volume dans la limite des stocks disponibles

Tarif spécifique aux services techniques de la ville d'Ornans pour la mise à disposition et collecte d'une benne 30M3 destinée aux Ordures Ménagères Résiduelles Assimilées		Tarif unitaire
Forfait semestriel		260,00 €
Rotation de la benne		170,00 €
Incinération du contenu de la benne (coût SYBERT TTC à la tonne TGAP incluse)		184,80 €